



Questions et réponses relatives à la consultation sur l'Accord de services aux producteurs du Nouveau-Brunswick

Nº	Question	Réponse de Circular Materials
1.	Pourriez-vous clarifier la différence entre la signature d'un accord avec Circular Materials et avec un ORP?	Dans ce cas précis, il n'y a pas de différence. Circular Materials est un organisme assumant les responsabilités d'un producteur (ORP), donc le fait de signer un accord avec Circular Materials équivaut à signer un accord avec un ORP.
2.	Est-il encore utile de signer un Accord de représentation exclusive compte tenu des délais?	<p>En signant un Accord de représentation exclusive, vous désignez Circular Materials comme votre mandataire pour procéder à des consultations et soumettre un plan d'écologisation en votre nom. Tous les producteurs qui signent un Accord de représentation exclusive seront inscrits sur la liste des producteurs lorsque nous soumettrons le Plan d'écologisation des emballages et des produits du papier du Nouveau-Brunswick à Recycle NB pour approbation.</p> <p>L'Accord de représentation exclusive vous donne également accès au Portail des producteurs pour communiquer les données relatives à l'approvisionnement de 2021, ce qui permettra à Circular Materials de calculer les droits des producteurs qui seront appliqués après l'approbation du Plan d'écologisation.</p>
3.	L'ASP du Nouveau-Brunswick reflète-t-il celui de l'Ontario?	Oui, l'Accord de services aux producteurs (ASP) du Nouveau-Brunswick est semblable à l'ASP de l'Ontario, mais avec quelques différences fondées sur des cadres réglementaires différents. Les changements que nous avons apportés à l'ASP de l'Ontario en fonction des commentaires des producteurs lors de la consultation sur l'ASP de l'Ontario qui a eu lieu en mars ont été intégrés à la version préliminaire de l'ASP du Nouveau-Brunswick.
4.	L'Accord de représentation exclusive semble prévoir l'obligation de négocier l'Accord de services aux producteurs (ASP). Pourquoi cet engagement?	<p>L'Accord de représentation exclusive est une étape provisoire sans composante financière. La mise en application de l'Accord de représentation exclusive signifie que vous vous conformez à l'obligation de soumettre un Plan d'écologisation, puisque nous le soumettrons en votre nom.</p> <p>La clause 1.5 de cet Accord stipule que : « Vous devez négocier de bonne foi avec Circular Materials pour conclure un Accord de services aux producteurs (« ASP ») en vertu duquel Circular Materials Vous fournira des services pour Vous aider à remplir Vos obligations en vertu du Règlement, y compris l'obtention de l'approbation du Plan d'écologisation par Recycle Nouveau-Brunswick, la mise en œuvre du Plan</p>



Questions et réponses relatives à la consultation sur l'Accord de services aux producteurs du Nouveau-Brunswick

Nº	Question	Réponse de Circular Materials
		<p><i>d'écologisation, la préparation d'un rapport annuel pour Recycle Nouveau-Brunswick et la préparation de matériel éducatif pour les consommateurs. »</i></p> <p>Cela signifie que nous travaillerons avec les producteurs et que nous tiendrons compte de tous les commentaires sur l'ASP pour nous assurer qu'il répond aux besoins de chacun. L'engagement consiste à négocier de bonne foi, mais il n'y a pas d'engagement à signer un ASP après avoir signé un Accord de représentation exclusive. L'ASP est une solution complète en matière de conformité qui répond aux exigences des producteurs en vue de :</p> <ul style="list-style-type: none">• mettre en œuvre un Plan d'écologisation des emballages et des produits du papier;• fournir des services de collecte à tous les ménages;• gérer les emballages et le papier recueillis; et• soumettre un rapport annuel à Recycle NB en votre nom.
5.	Peut-on connaître les droits applicables avant de signer?	<p>Circular Materials doit connaître la quantité d'emballages et de papier fournis par nos producteurs signataires aux consommateurs du Nouveau-Brunswick pour pouvoir calculer les taux de droits. Nous devons également connaître la portée du Plan d'écologisation approuvé afin de calculer les coûts qui y sont associés.</p> <p>Nous saurons mieux quand nous pourrons communiquer les estimations des droits pour le Nouveau-Brunswick lorsque nous connaîtrons le délai d'approbation du Plan d'écologisation par Recycle NB. Nous partagerons les estimations des taux de droits avant la mise en œuvre du programme.</p>
6.	En ce qui concerne les exigences en matière de rapports, l'Accord de représentation exclusive parle de « catégories pour la production de rapports » et de « catégories de matériaux ». Pouvez-vous clarifier le degré de précision requis dans les rapports?	<p>Le degré de précision requis dans les rapports du Nouveau-Brunswick est similaire à celui de l'Ontario. Il existe des différences mineures dues aux différents cadres réglementaires, notamment l'exclusion de la déclaration des catégories de contenants de boissons au Nouveau-Brunswick en raison du système de consigne provincial.</p>



Questions et réponses relatives à la consultation sur l'Accord de services aux producteurs du Nouveau-Brunswick

Nº	Question	Réponse de Circular Materials
7.	Serait-il possible de classer le polypropylène dans une catégorie distincte? Ce problème s'est posé dans tous les rapports de REP précédents.	Nous avons proposé une catégorie de déclaration distincte pour le polypropylène et nous consulterons les producteurs sur l'ajout de cette catégorie à partir de 2023.
8.	Est-il possible d'harmoniser les catégories des rapports à la façon dont Circular Materials Atlantic rapporte le rendement de la récupération?	Nous proposons d'utiliser des catégories de déclaration détaillées pour permettre une répartition plus précise des coûts liés à la gestion des matières et à la valeur des produits que nous sommes en mesure d'extraire de ces matières lors de l'établissement des droits. À la lumière des commentaires des producteurs, nous nous efforçons d'harmoniser les catégories de déclaration aux différents champs d'application.
9.	Les droits seront-ils ventilés en éléments qui constituent le total final?	Circular Materials est en train d'évaluer le nombre de catégories de droits.